

Prévention et gestion des situations de maltraitance

La bientraitance demeure parmi les recommandations fortes de bonnes pratiques professionnelles dans les établissements accueillant des personnes âgées. Cependant, lorsque malgré les efforts pour être bien-traitant, la maltraitance s'immisce dans nos institutions, que faire ? Les soignants qui travaillent auprès de personnes extrêmement dépendantes encourent le risque, à un moment ou à un autre de leur carrière, de devenir maltraitant surtout lorsque le ratio de personnel est insuffisant. L'encadrement confronté à une suspicion de maltraitance peut se sentir démuni pour traiter un problème susceptible de se transformer en bombe relationnelle au sein d'une équipe parfois mal en point.

Objectifs de la formation

- Connaître le cadre juridique et social qui définit les responsabilités civiles et pénales en matière de maltraitance et de signalement de maltraitance.
- Reconnaître les situations qui renforcent le risque de passage à l'acte maltraitant, ainsi que les aspects socio-affectifs du lien maltraitant.
- Savoir se positionner professionnellement en situation de témoin, de cadre ou encore soi-même en risque de devenir maltraitant.
- Pour l'encadrement un temps spécifique sera dédié à la position institutionnelle avec ses outils, dont les protocoles de signalement.

Publics concernés

Tout professionnel confronté à la grande dépendance. Professionnel en situation d'encadrement : cadres de santé, infirmières coordinatrices, psychologues, directeurs.

Contenu

- **Le cadre socio-juridique de la maltraitance**
 - Définition des concepts : maltraitance, agressivité, violence, négligence...
 - Classification des différentes manifestations de la maltraitance.
 - Obligation de signalement : que dit la loi ?
 - Le contrôle des embauches.
 - Protection juridique des personnes qui procèdent à des signalements.
 - Protection juridique des personnes devant faire face à des accusations sans fondement.
- **Quelques situations à risque**
 - La double contrainte et l'hyper sollicitation.
 - L'opposition et l'agressivité des personnes.
 - Les familles agressives.
 - La répulsion.
 - Ambiance d'équipe et estime de soi.
 - La méconnaissance des symptomatologies liées aux maladies.
 - L'usure et la robotisation.
- **Le lien maltraitant**
 - Le silence autour de la maltraitance.
 - L'intérêt de la victime dans le lien maltraitant.
 - L'intérêt de l'auteur de la maltraitance.
 - La place du témoin : freins et complicité involontaire.

- **Se sentir en danger de devenir maltraitant**
 - La pulsion mortifère, comment s'en préserver ?
 - L'engrenage de la maltraitance.
 - La position du témoin.
- **La position institutionnelle face à la maltraitance (journée réservée à l'encadrement)**
 - À partir de quand signaler, quoi, à qui et comment signaler.
 - Qui fait quoi dans l'équipe ? Un protocole pour distribuer les rôles.
- **Les dessous de la maltraitance :**
 - L'insécurité pour les résidents et le personnel.
 - L'accusation de maltraitance comme arme de vengeance entre professionnels...
- **Quelques axes de prévention**
 - Aider à la distanciation.
 - Privilégier de lien.
 - Mobiliser les valeurs fondatrices.
 - La présence du cadre et ses capacités de contenance et sécurisation.

Méthodes et moyens pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques : associée à une démarche active et interactive, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la problématique attachée à la thématique.
 - une analyse des pratiques professionnelles : elle permet une prise de recul dans les situations professionnelles et favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.
- Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, ...).

Intervenant

Marie FRANCOEUR, sociologue du vieillissement, directrice d'un EHPAD et d'un USLD, auteur de "Fin de vie en établissement gériatrique", PUG 2010.

Renseignements et inscriptions

catalogue@infipp.com

Session de 3 jours (encadrement)

Dates :

17, 18, 19 juin 2015

Coût pédagogique :

597 €

Lieu : Lyon ou proche banlieue

Session de 2 jours

Dates :

17, 18 juin 2015

Coût pédagogique :

397 €

Lieu : Lyon ou proche banlieue

L116A/B

www.infipp.com